

N° 2-2025

Papeete, le 02 AVR. 2025

Document mis
en distribution

Le 02 AVR. 2025



ASSEMBLÉE DES REPRÉSENTANTS JUNIORS DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DE L'ASSEMBLÉE
DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

Le -2 AVR. 2025

N° 3029

Thème 2 : La lutte contre la pollution incessante

PROPOSITION DE LOI

concernant la lutte contre la pollution incessante

Circonscription	Île	Nom de l'école	Nom de la classe Nom de l'enseignant
8	Moorea	École primaire de Teavaro	CM1/CM2 Tamanu Yann MOUËLLO

RAPPORT

relatif à un proposition de loi concernant la lutte contre la pollution incessante,
*présenté au nom de la commission du logement, des affaires foncières
et du développement durable,*

Mesdames, Messieurs,

Alors que nous voulions partir sur un projet de loi concernant la lutte contre la pollution des océans, nous nous sommes en fait intéressés au point de départ de l'essentiel de la pollution que l'on retrouve dans les lagons et océans : la terre ! Le constat est malheureusement partout identique : des personnes sans gêne laissent leurs déchets dans la nature sur terre et ils finissent par arriver dans les lagons et océans. Nous avons profité de nos cours de natation à la plage « publique » To'atea (Temaë - Moorea) pour effectuer une étude des déchets lors de quatre ramassages. C'est donc grâce à nos données ramassées que nous vous proposons cette réflexion.



Voici quelques données brutes, résultats de nos ramassages :

- poids des déchets => lundi 20/01 : **5,9 kg** ; lundi 27/01 : **7,15 kg** ; lundi 3/02 : **2,4 kg** ; lundi 10/02 : **2,95 kg** ; soit un total de **18,4 kg** ;
- 87 canettes ; 214 capsules de bières ; 30 bouteilles plastiques ; 6,78 kg de verre (dont presque 1 kg en tous petits morceaux dangereux !) ; 11 barquettes plastiques ; 172 mégots de cigarette ; etc.

Rapportés sur une durée de 1 an, nous avons effectué les calculs, les nombres mettent mal à l'aise et font peur pour une si petite zone.

Il est donc, une nouvelle fois, devenu urgent d'agir.

Même si nous avons trouvé beaucoup de verre, nous n'avons collecté qu'une seule bouteille de bière consignée. Il nous semble donc intéressant d'augmenter la filière des bouteilles consignées en verre (bière, soda, eau, ...), mais aussi d'élargir cela aux canettes ! Même si elles ne sont pas réutilisables en l'état (écrasées pour la plupart), le fait d'être consignées oblige les gens à les ramener pour faciliter la récupération et le recyclage ... et ne pas perdre d'argent !

Et pourtant, lors de notre étude, la classe découvre, non sans stupeur, dans l'actualité de la presse (dernière semaine de février), que les bouteilles consignées d'un litre pour les sodas vont disparaître ! Les raisons évoquées sont certainement justes, mais préférer le plastique à une filière qui paraît beaucoup plus éco-responsable nous interpelle. Malgré tout, nous souhaitons garder notre proposition de loi.

De plus, il n'y aura pas toujours des classes ou des associations ou des personnes concernées par la pollution qui ramasseront et ainsi « cacheront » la réalité aux pollueurs ... qui pourront alors continuer de laisser leurs déchets ... puisque d'autres les ramassent.

Nous permettre, à nous les jeunes, d'avoir accès à une conscience écologique doit donc être un objectif majeur de l'Éducation. Cela doit devenir une priorité pour nos politiques afin de permettre à la jeunesse, et donc les adultes de demain, de s'épanouir dans une Polynésie moins polluée.

PROPOSITION DE LOI

concernant la lutte contre la pollution incessante,

Article 1^{er}.- Étendre et augmenter la filière des consignes de bouteilles en verre par des aides territoriales et nationales.

Article 2.- Consigner les canettes et les bouteilles plastiques en leur ajoutant une taxe afin d'obliger les personnes à les ramener pour se faire rembourser, et ainsi éviter de perdre de l'argent, pour faciliter le recyclage notamment.

Article 3.- Interdire les barquettes plastiques et inciter ainsi encore plus les personnes à prendre leurs plats pour les snacks à emporter.

Article 4.- Intégrer l' « *émergence d'une conscience écologique* » comme matière à part entière dans les programmes officiels des écoles.